

Rectificatif

Générale

colonial

## Rectificatif n° 222 Rectificatif à l'arrêté n° 222 du 26 février 1948

n° 222

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

10 avril 1948

Numéro JO

n° 4 du 30/04/1948

Date du numéro

30 avril 1948

### TEXTE INTÉGRAL

A l'arrêté n° 222 du 26 février 1948 portant prorogation de la suspension des droits de douane sur les marchandises d'origine étrangère en Côte française des Somalis, Au lieu de :« Vu la loi du 30 janvier 1941 ». Lire :« Vu la loi du 16 mars 1941 ». (Le reste sans changement.)

**Le Gouverneur, P.-H. SIRIEX.**